

# Dietwiller



«Que du Bonheur»  
Jeudi 7 novembre



# Sommaire

Sommaire	p.2
Infos mairie	p.2
Etat Civil	p.2
Evènements du mois	p.3
Agenda des manifestations	p.3
Saviez-vous que ?	p.4
Compte rendu du Conseil Municipal	p.5 à 7
Urbanisme	p.7
Informations pratiques	p.8
Votre rubrique	p.8



**RÈGLES À RESPECTER  
VOIR EN P. 8**

## Infos Mairie

### La mairie est ouverte les :

- ▶ lundis de 13h30 à 19h ;
- ▶ mardis de 9h à 12h et de 13h30 à 19h ;
- ▶ jeudis de 16h à 18h ;
- ▶ vendredis de 9h à 12h et de 14h à 18h.

### La mairie est fermée les :

- ▶ mercredis et samedis.

## Etat civil

### ▶ Naissances :

**Gaspard LAURENT**  
le 11 septembre 2019

**Séléna WICK**  
le 26 septembre 2019



### ▶ Décès :



**René BLAESY**  
le 4 octobre 2019

- ▶ **Téléphone :** 03.89.26.88.88
- ▶ **Fax :** 03.89.26.86.67
- ▶ **Mail :** comdiet@wanadoo.fr
- ▶ **Site internet :** www.mairie-dietwiller.fr
- ▶ **Adresse :** 42, rue du Général de Gaulle  
68440 DIETWILLER
- ▶ Le bulletin est consultable sur le site de la mairie
- ▶ **Parution du prochain bulletin municipal :**  
novembre 2019
- ▶ Date limite de dépôt des informations à faire paraître  
dans le prochain bulletin : demander Emilie.

## RAPPEL

### Que du bonheur (avec vos capteurs)

Ce spectacle de magie interactif nous plonge dans un futur proche où l'humain et le numérique commencent à fusionner. Les intelligences artificielles nous guident tout au long de notre vie, améliorent nos performances et notre bien-être. Mais pouvons-nous garder une part de secret et de liberté ?

Après la soirée magie «Je clique donc je suis», que notre commune a accueilli avec beaucoup de succès en 2015, Thierry Collet poursuit ses questionnements sur notre rapport complexe aux technologies.

**durée : 1h environ**

Dès 15 ans

**Le nombre de places étant limité à 70 personnes, il est fortement conseillé de réserver vos places. Pour les besoins de ce spectacle interactif, les spectateurs doivent penser à emporter leurs smartphones.**

Jeudi 7 novembre à 20h. Salle des fêtes de Dietwiller

**Entrée gratuite**

**La soirée «magie» ayant eu un vif succès lors de la dernière venue de Thierry Collet en 2015, nous vous conseillons de réserver vos places rapidement.**

**Renseignements et réservations :**  
mairie de Dietwiller - Emilie - 03.89.26.88.88



## Agenda des manifestations

Mois	Date et heure	Événement	Lieu
Novembre	Jeudi 7 à 20h	Que du Bonheur Filature Nomade	Salle des fêtes Dietwiller
Décembre	Dimanche 1er à 17h	Concert de Noël Les Choeurs des Rives de la Thur	Eglise Landser
	Samedi 7 à 19h	Cirque de Noël Éloïze Filature Nomade (1)	La Filature Mulhouse
	Mardi 24 entre 15h et 16h25	Balade du Père Noël	Rues du village Dietwiller
	Mardi 31	Réveillon de la Saint-Sylvestre Association de Jumelage (2)	Salle des fêtes Dietwiller
Mars 2020	Jeudi 26 à 19h	«Centaures, quand nous étions enfants» Filature Nomade (1)	La Filature Mulhouse
Mai 2020	Mardi 19 à 20h	«Les Amazones d'Afrique» Filature Nomade (1)	La Filature Mulhouse

(1) Renseignements et réservations : Mairie de Dietwiller - Emilie - 03.89.26.88.88.

(2) Voir page 4

# Saviez-vous que ?

## Association Sports et Loisirs de Dietwiller



### Nouveau prof de yoga

Après 13 années passées à Dietwiller, Paul RUMMERLHARDT met fin à sa carrière de professeur de yoga pour raison de santé.

Le nouveau professeur, David YVARS, a su captiver et convaincre les pratiquants de yoga dès son premier cours.

Vous pouvez encore vous inscrire : les cours ont lieu le mardi de 18h30 à 20h dans la salle des fêtes.

### Sophrologie Caicédienne



Les séances de Sophrologie Caicédienne vont reprendre le lundi 13 janvier 2020 dans la salle des fêtes.

Pour rappel, des cycles de 10 séances sont proposés par l'animatrice diplômée au tarif de 50 euros

le cycle, les lundis soirs de 18h30 à 19h30. Les inscriptions ont lieu sur place.



## Activités du club kanoë kayak de Mulhouse Riedisheim

Le club propose quelques activités pour cet automne et cet hiver, dont deux nouvelles : **le fitness** pour les seniors actifs (programme de renforcement et tonification musculaire) et **l'interval working session**

(méthode d'entraînement complet qui consiste à enchaîner les exercices cardio-vasculaires, musculaires, de coordination...).

**Renseignements** : club de kanoë kayak de Mulhouse Riedisheim 19 rue de Modenheim 68400 RIEDISHEIM.



## Réveillon de la Saint-Sylvestre 2019/2020

L'Association de Jumelage Dietwiller/Allemands du Dropt organise le **réveillon du mardi 31 décembre 2019 à partir de 19h30 à la salle des fêtes de Dietwiller.**

Cette soirée sera animée par Gilles. Le prix est de 67,50 € par adulte et de 18 € pour les enfants de moins de 12 ans. Cela comprend un apéritif, le repas, un café et les cotillons.

La capacité de la salle étant limitée à 240 personnes, réservez dès maintenant, votre chèque n'étant encaissé qu'en janvier.

Aucune réservation ne sera prise en compte si le règlement (à l'ordre de l'Association de Jumelage Dietwiller/Allemands du Dropt) n'est pas joint à la fiche d'inscription. Les feuilles d'inscription pourront être retirées en mairie, à partir du jeudi 31 octobre 2019.

Pour toute inscription ou renseignement complémentaire, **vous pouvez vous adresser à Monsieur Jean-Jacques KEMPF au 06 83 86 00 12, ou par mail à l'adresse suivante : [pierrettekempf53@orange.fr](mailto:pierrettekempf53@orange.fr).**



**SERVICE CIVIQUE**

Une mission pour chacun au service de tous

## Accompagnement des volontaires en Service Civique

Le Conseil Départemental du Haut-Rhin accompagne des jeunes volontaires, de 16 à 25 ans, sans condition de diplôme ou d'expérience.

Le dispositif, qui ouvre droit à une indemnisation, peut être effectué dans différents domaines : culture et loisirs, éducation pour tous, santé, environnement, mémoire et citoyenneté, solidarité, sport...

Rendez-vous sur le site internet [onrecrute.haut-rhin.fr](http://onrecrute.haut-rhin.fr)



## Collecte de la Banque Alimentaire

La Banque Alimentaire du Haut-Rhin organise sa collecte annuelle de produits alimentaires.

Huile, sucre, café, cacao, conserves, riz, aliments pour bébés... toutes les denrées non périssables sont les bienvenues.

La mairie pourra collecter vos dons le **vendredi 29 novembre 2019.**



## Cycle de formation pour l'accompagnement d'un proche

Vous accompagnez un proche atteint de la maladie de Parkinson ou d'une maladie neurodégénérative ? La plateforme de répit «Rivage» vous propose de participer gratuitement à un cycle de formation, animé par une psychologue et/ou ergothérapeute.

**Rendez-vous à RICHWILLER, à l'EHPAD «Le Village», 26 rue Schabis :**

- de 14h à 17h les lundis 18 novembre, 2 décembre, 9 décembre et 16 décembre
- de 14h à 16h le lundi 25 novembre 2019.

**Inscription obligatoire au 03.89.32.47.87.**

# Compte-rendu du Conseil Municipal

## Procès-verbal des délibérations du Conseil Municipal Séance du jeudi 10 octobre 2019 à 19h30

Sous la présidence du Maire, Christian FRANTZ

**Etaient présents :** M. KREMPPER, Mme KEMPF, M. HELFENSTEIN, Mme STEINER adjoints ; M. RISS, Mme SCHUHLER, M. LIEBY, Mme BONDUELLE, conseillers municipaux.

**Absents excusés :** Alain MORILLON procuration à Robert RISS ; Michel BOBIN procuration à Christian FRANTZ ; Catherine LONGO procuration à Emmanuelle BONDUELLE ; Philippe METZ procuration à Pierrette KEMPF

**Absents excusés sans procuration :** néant

**En présence de :** néant

Secrétaire de séance : Annie DEVEY

Convocation du 3 octobre 2019

Ce résumé ne remplace pas le compte-rendu complet

### 1. Espaces Naturels Sensibles – en présence de Monsieur AUDINOT du Conseil Départemental

Plusieurs habitants de Dietwiller ont posé la question du devenir des anciens vergers près du chemin de la Vieille Tour. Ces sites constituent selon eux un lieu de biodiversité remarquable et de promenade pour les habitants.

D'autre part, Monsieur le Maire a eu l'occasion d'échanger avec les services du Conseil Départemental sur les moyens de protéger l'aspect paysager et environnemental du site auquel la plupart des habitants sont attachés : des solutions existent pour permettre d'adapter l'activité agricole à l'intérêt écologique du secteur, en créant un « Espace Naturel Sensible ».

La parole est donnée à Monsieur AUDINOT, invité et représentant du Conseil Départemental (service environnement et agriculture) :

« La politique des Espaces Naturels Sensibles permet de préserver les milieux naturels sur le long terme, d'assurer la sauvegarde des habitats naturels, tout en les ouvrant au public. C'est une compétence du Département qui s'appuie sur l'accord de la commune. Dans ce cadre, la mise en place d'une zone de préemption permettant d'assurer à terme la maîtrise foncière du site est envisagée. L'objectif de cet outil n'est pas de retirer des terrains aux agriculteurs, mais de mettre en place une gestion agricole adaptée à la préservation du site. Il pourrait également permettre la location de certains vergers ou de jardins à des habitants de Dietwiller. Une liste des espèces observées sur le site est aussi présentée. »

Après la proposition du périmètre de protection envisagé, un tour de table est effectué pour recueillir les avis des membres du Conseil Municipal.

**Le Conseil Municipal est en majorité favorable au projet.**

### 2. Approbation du compte-rendu du Conseil Municipal du jeudi 5 septembre 2019

Le procès-verbal de la séance du jeudi 5 septembre 2019 est approuvé à l'unanimité et signé séance tenante.

### 3. Salle des fêtes : permis de construire pour l'agrandissement de la cuisine

Le permis de construire pour l'agrandissement de la cuisine de la salle des fêtes a été déposé par le SCIN (Syndicat des Communes de l'Île Napoléon).

### 4. Avenant pour les travaux de mise en conformité de la rampe d'accessibilité à la mairie

La rampe de mise en accessibilité de la mairie est en cours de réalisation. Suite aux travaux de démolition, le cubage des fondations de l'entrée existante, réalisées entièrement en béton, s'est avéré plus important que la quantité prévue au marché.

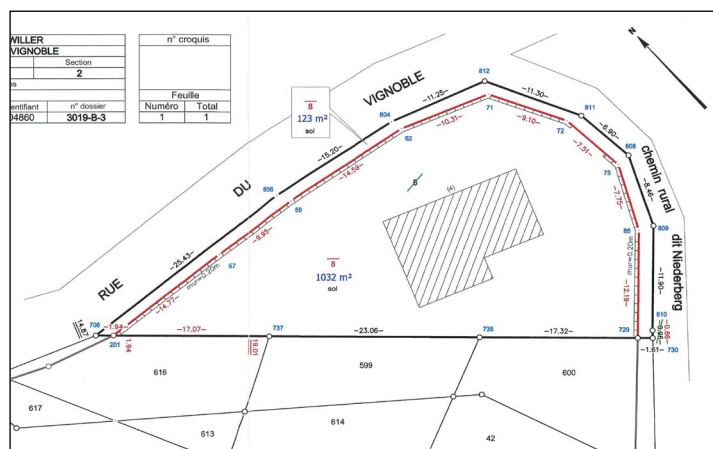
Lors des travaux de démolition, les canalisations d'écoulement des eaux pluviales en PVC non repérées ont été endommagées et réparées. Du fait de l'absence de repérage, ces dégradations ne peuvent pas être imputées à l'entrepreneur.

En conséquence, il est proposé d'accepter l'avenant n°1 du lot n°1 d'un montant de 2293,50 € HT. Le lot n°1 « gros-œuvre démolition » ALTKIRCH CONSTRUCTION passe de 15 175,08 € HT à 17 468,58 € HT.

**Accord à l'unanimité du Conseil Municipal.**

### 5. Cession à la commune d'une parcelle de voirie rue du Vignoble

La commune a demandé à la propriétaire de la parcelle n°8 section 2, d'en détacher une partie correspondant à l'emprise de la voirie et de lui céder la parcelle détachée d'une superficie de 1,23 ares. La propriétaire a demandé une compensation financière.



Les services des domaines avaient été consultés en 2017 pour évaluer des parcelles de l'ancien canal du Moulin situées en zone urbaine entre la rue du Vieux Moulin et la rue des Acacias (avis référence 2017-072V0009). Ces parcelles avaient été estimées à 2250 € / are. Il est proposé d'utiliser cette estimation.

**Le Conseil Municipal, après délibération, à l'unanimité, donne son accord pour l'acquisition de la parcelle – issue de la parcelle 8 – section 2 – d'une superficie de 1,23 ares, pour un montant de 2767,50 €, reverser cette parcelle dans le domaine public et signer tout document y afférent.**

### 6. Subvention des classes vertes pour l'école élémentaire – budget 2020

L'équipe enseignante de l'école élémentaire souhaite offrir à chaque enfant la possibilité de participer à une classe verte au moins une fois au cours de sa scolarité. Pour cela, toutes les classes partent ensemble une année sur cinq. La dernière classe verte a eu lieu en 2015 et l'équipe a prévu de renouveler l'expérience en 2020.

# Compte-rendu du Conseil Municipal

Le coût global du projet 2020 est de 27 882 € englobant l'hébergement et les animations.

Le financement prévu inclut :

- une subvention du Conseil Général – demande en cours ;
- la participation des parents ;
- des actions organisées par les parents ou l'école ;

Le soutien financier de la commune permettra de demander aux parents une participation qui n'excède pas 120€ / enfant.

Monsieur le Maire propose de reconduire une subvention équivalente à celle attribuée en 2015, en montant et % du coût total du projet, soit 10 000 €.

**Accord à l'unanimité du Conseil Municipal.**

## 7. Indemnité pour une stagiaire de l'école maternelle

Une stagiaire, en formation « CAP-AEPE enseignements professionnels au CNED », a effectué un stage de 5 semaines à l'école maternelle. Son travail ayant donné satisfaction, Monsieur le Maire propose de lui verser une gratification de 250 €.

**Accord à l'unanimité du Conseil Municipal.**

## 8. Participation au chauffage de l'église du Conseil de Fabrique

Le Conseil Municipal prend acte du versement par le Conseil de Fabrique, d'une participation d'un montant de 2708,23 € pour le chauffage de l'église pour l'année 2017/2018.

La participation est calculée en fonction des relevés de compteur de l'église et de l'ensemble des bâtiments, des dépenses d'entretien de la chaufferie, de la consommation de gaz et de plaquettes bois et d'une estimation du temps de travail du service technique.

## 9. Compte rendu des délégués aux Syndicats et à Mulhouse Alsace Agglomération

**Mulhouse Alsace Agglomération (m2A) :** rapport d'activité 2018.

**Syndicat Mixte des Cours d'Eau du Sundgau Oriental :** L'Assemblée Générale constitutive a eu lieu mercredi 9 octobre 2019.

Ce syndicat est issu de la fusion du Syndicat Intercommunal des Cours d'Eau de la Région des Trois Frontières avec le syndicat mixte du Bassin Oriental du Sundgau, le Syndicat Intercommunal des cours d'eau de la Hardt Sud, le Syndicat Intercommunal du Sauruntz et le Syndicat Intercommunal du Muehlgraben.

Le nouveau Syndicat couvre un périmètre cohérent d'environ 40 communes situées au Sud-Est du département du Haut-Rhin, dont 30 communes adhèrent directement à ce jour. La commune de DIETWILLER qui faisait partie du Syndicat des cours d'eau de la Hardt Sud est englobée dans ce périmètre.

Robert RISS, en tant que délégué pour la commune de Dietwiller, est élu membre du bureau.

Les compétences du Syndicat, détaillées dans les statuts, concernent la prévention des inondations en général et toutes mesures visant à protéger la ressource en eau et les milieux humides.

## 10. Compte rendu des commissions

**Urbanisme :** Dossiers en cours.

**Communication :**

- Bulletin municipal : Suite à la fermeture de l'Imprimerie de

Saint-Louis, un nouvel imprimeur IM'SERSON a été retenu. Il s'agit d'une entreprise d'insertion. En plus de fournir un travail de qualité professionnelle, l'objectif d'IM'SERSON est de donner du travail à des personnes en difficulté.

- Maisons Fleuries : la remise des prix sera organisée le samedi 16 novembre à 11 heures.

- Vœux du Maire : la date retenue est le dimanche 19 janvier 2020.

- Stationnement sur les trottoirs, crottes de chien, taille de la végétation qui déborde sur le trottoir et autres incivilités : la commission se demande comment communiquer avec les gens qui apparemment ne lisent pas les rappels faits au travers des différents articles publiés. Est-ce que cela correspond à une certaine indifférence aux autres ? Il est, par exemple, envisagé de faire des courriers personnalisés.

## 11. Divers

**Décorations de Noël :** un devis a été demandé à COMAFRANC, pour acheter 7 décors supplémentaires et compléter les décorations de Noël dans la rue du Général de Gaulle. La dépense d'un montant de 3302,40 € TTC est décidée à l'unanimité par le Conseil Municipal.

**Cimetière - étude de faisabilité de l'agrandissement du cimetière :** présentation M. MILOCHAU – vendredi 18 octobre 2019.

**Food truck « SainBIOse » :** une demande pour un emplacement, en soirée, à partir du printemps 2020 a été reçue par la mairie. Il s'agit de proposer des repas à base de produits frais, locaux et Bio. La demande est acceptée.

**Pistes cyclables – projet Mulhouse Alsace Agglomération :** une réunion est prévue en novembre avec la commune d'Eschentzwil-



ler et m2A. La carte ci-dessous représente le tracé de la future piste cyclable qui permettra de relier Dietwiller à Eschentzwiler et Habsheim.

**Arbres malades le long du ruisseau –frênes :** il est prévu de faire couper les arbres morts ou malades et condamnés à terme, le long du ruisseau.

**Cimetière :** Un acacia, situé dans le cimetière et qui menaçait de tomber a été coupé en urgence en septembre.

L'acacia voisin était taillé en têtard. Il a pour l'instant une forme esthétiquement intéressante, mais risque à terme de casser et de

# Compte-rendu du Conseil Municipal

tomber sur les tombes ou vers la Tour. Pour pouvoir le conserver, il a été demandé à l'ONF d'intervenir à l'automne et de le retailler en forme de têtard.

**Label SAGE ILL-NAPPE-RHIN pour la renaturation des deux gravières :** l'action de la commune en faveur de la ressource en

eau et de la protection des milieux aquatiques a été reconnue à travers ce label. La remise des prix est prévue en décembre 2019.

**Appartement de la mairie :** l'appartement est réservé à être un logement d'urgence et de secours.

**L'ordre du jour étant épuisé et plus personne ne demandant la parole, la séance est levée à 21 heures 55 minutes.**

**Prochain Conseil Municipal :  
jeudi 14 novembre 2019**

**Dates prévues pour les Conseils Municipaux suivants :  
jeudi 12 décembre 2019**

## Urbanisme

### LISTE DES DOSSIERS ACCORDÉS OU REFUSÉS

N° dossier	Adresse du projet	Date de dépôt	Nature des travaux	Accordé le Refusé le
PC 19 D 0001	Rue des Pâturages	04/04/2019	Construction d'une maison individuelle	Refusé le 03/06/2019
PC 19 D 0002	1 impasse des Jardins	23/07/2019	Construction d'une maison individuelle	Accordé le 26/09/2019
DP 19 D 0049	6 rue des Paysans	30/07/2019	Construction d'une piscine	Accordé le 09/09/2019
DP 19 D 0052	10A impasse du Muhlbach	05/08/2019	Aménagement extérieur et aménagement d'une pièce au sous-sol	Accordé le 16/09/2019
DP 19 D 0053	4 impasse du Muhlbach	06/08/2019	Installation d'un abri de jardin	Accordé le 11/09/2019
DP 19 D 0055	18D route d'Eschentzwiller	16/08/2019	Construction d'un abri de jardin	Accordé le 03/10/2019
DP 19 D 0056	66 rue du Général de Gaulle	05/09/2019	Mise en place de fenêtres en bois	Accordé le 26/09/2019
DP 19 D 0057	66 rue du Général de Gaulle	05/09/2019	Installation de lucarnes de toit	Accordé le 26/09/2019
DP 19 D 0058	66 rue du Général de Gaulle	05/09/2019	Isolation de la toiture	Accordé le 26/09/2019
DP 19 D 0059	27 rue du Général de Gaulle	06/09/2019	Construction d'une piscine	Accordé le 26/09/2019
DP 19 D 0062	34 rue de la Pierre Bleue	24/09/2019	Ravalement des façades	Accordé le 03/10/2019

**Nous vous rappelons que tous les travaux de construction (clôture, piscine, abri de jardin,...) et de modifications de l'aspect extérieur (ravalement de façades, remplacement de fenêtres et volets,...) doivent faire l'objet d'une demande en Mairie.**

# Informations pratiques

## Acquisition d'un composteur

Vous souhaitez faire l'acquisition d'un composteur ? Il vous suffit de vous rendre à la mairie aux horaires d'ouverture pour vous faire connaître et déposer un chèque de 15 € à l'ordre du trésor public. Les composteurs en plastique, d'une capacité de 400 litres, sont commandés auprès du SIVOM de la Région Mulhousienne et sont disponibles en mairie.



## Passage de la balayeuse

**mardi 10 décembre 2019**

**Rappel :** merci de ne pas stationner vos véhicules sur la chaussée.



## Résultats de tri

Comme évoqué lors de notre dernier bulletin mensuel n° 117 du mois de septembre, m2A organise fréquemment un contrôle de la qualité du tri dans certaines rues du village.

**En règle générale, 90 % de la population a adopté le bon geste de tri, il faut continuer ainsi !**

Les 10 % restants (non collecte des bacs) concernent des sacs noirs contenant des déchets mis dans les bacs jaunes. Ces derniers ne sont pas ouverts et passent en refus de tri. Sont concernés également des objets en ferraille, de la tapisserie, des produits d'hygiène, du verre, des papiers essuie-tout.

Pour vous assurer que la collecte de votre bac jaune soit effectuée, nous vous rappelons qu'il ne faut y jeter que les emballages en métal, en plastique (c'est-à-dire les bouteilles d'eau et leur emballage, bouteilles de lait, yaourts...), les papiers, les cartons propres...

**Pour toute question, vous pouvez contacter le numéro vert :**

**0800 318 122**

## Rappel de règles à respecter

### Stationnement

Les trottoirs sont prévus pour le passage sécurisé des piétons, des personnes se promenant avec une poussette, des personnes aveugles et malvoyantes, mais aussi du facteur.

Une contravention de 135 € peut vous être infligée en cas de stationnement total ou partiel sur les trottoirs.

### Entretien des haies

Les propriétaires doivent tailler les haies de manière à ce qu'elles n'empiètent pas sur la voie publique.

## Votre rubrique

Service demandé ou offert	Date ou période	Coordonnées
La liste des assistantes maternelles agréées est constamment mise à jour. Pour obtenir plus de détails, vous pouvez contacter la responsable du relais, Marie-Hélène FREUDENREICH.	Le mardi de 14h30 à 17h30. Le jeudi et le vendredi de 8h30 à 11h30.	03.89.65.35.61 ou relais.amat@wanadoo.fr 20, rue du Beau Site 68400 RIEDISHEIM